

AVIS DE MARCHE

Département de publication 20B

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : ville de BORG0

Personne responsable du marché Mme le Maire, centre Administratif, route de la Gare, B.P. 31, 20290 BORG0

Tel :04.95.58 45 45 - Télécopie: 04.95.36.15.33 – Courriel : dgs.borgo@orange.fr

OBJET DU MARCHE:

L'objet du marché porte sur la prestation de service d'assurance relative aux risques statutaires encourus par la commune de BORG0.

TYPE DE MARCHE : Marchés de services en assurances pour la commune de BORG0 – Haute-Corse

NOMENCLATURE EUROPEENNE CPV : 66512000-2

TYPE DE PROCEDURE : Marché à procédure adaptée

DUREE DU MARCHE :

Une durée maximale de 2 ans et 9 mois avec possibilité de résiliation annuelle pour les deux parties sous délai de préavis de quatre (4) mois précédant l'échéance principale

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Catégorie de services : 06 a)

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES : Présentées dans le cahier des charges

MODE DE DEVOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article R 2113-1 de la commande publique le pouvoir adjudicateur passe un marché unique.

UNITE MONETAIRE UTILISEE : l'euro

CONDITIONS POUR OBTENIR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le dossier de consultation des entreprises sera transmis gratuitement aux entreprises en ayant fait la demande via le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public MAIRIE DE BORG0

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plate forme, une assistance est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : le vendredi 13 décembre 2019 à 16H00

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52.I alinéa 2° sont examinées en regard :

- des garanties et capacités techniques et financières,
- des références en assurances afférentes à l'objet de chacun des lots

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Les justifications prévues dans le règlement de consultation :
- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire
- Les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.
- La présentation d'une liste des principaux services équivalents effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire publics et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles R.2143-5 à R.2143-12 du Code de la Commande Publique, ou qui, le cas échéant après mise en œuvre des dispositions de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique, ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES QUI SONT PRECISEES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Nature et étendue des garanties et conformité au DCE (40%)
2. Montant annuel des cotisations (35%)
3. Modalités de gestion des sinistres et de leurs règlements. Suivi des statistiques sinistres, préconisations et conseils (25%).

REFERENCE ATTRIBUE AU MARCHE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR:

Marché public des assurances

Documents de la consultation : Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis de marché via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>. Il est conseillé aux soumissionnaires d'indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique tout au long de la procédure.

Remise des plis : Transmission des candidatures et des offres par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://www.achatspublicscorse.com>. Seule la copie de sauvegarde peut être envoyée au format papier.

Les modalités de transmission sont décrites dans le règlement de la consultation.

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plateforme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia – Chemin Montepiano – 20407 BASTIA Cedex
Tél : 04.95.32.88.66 – Fax : 04.95.32.38.55 – courriel : greffe.ta-bastia.juradm.fr

Date d'envoi à la publication : le vendredi 22 novembre 2019

Le Maire